



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

ST-LUDGER, LE 2 JUIN 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 2 juin 2020 à 20 h par conférence Web ou téléphonique, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente par conférence Web et assume le secrétariat.

Assiste également à la séance, par conférence Web, Madame Julie Richard, directrice générale adjointe.

Tous les membres du Conseil municipal participant à la conférence Web ou téléphonique ont par conséquent été dûment convoqués à la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance extraordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2020-06-154

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 2 juin 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Voirie :
 - 4.1 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente et aucune question reçue.

4. VOIRIE :

4.1 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision

Résolution 2020-06-155

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a effectué une demande d'appel d'offres public pour l'achat de matériaux granulaires ;

ATTENDU que cette demande d'appel d'offres est parue dans le journal Écho de Frontenac et affichée au système électronique d'appel d'offres SE@O ;

ATTENDU que 2 soumissionnaires ont répondu à la demande ;

CONSIDÉRANT que toutes les soumissions s'avèrent conformes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger adjuge au plus bas soumissionnaire, soit Excavatech (9047-7480 Québec Inc.), l'achat de matériaux granulaires aux coûts suivant :

MG20B :

Option 1 – Incluant livraison 11.53 \$ / TM (tx et redevances exclues)

Option 2 – Excluant livraison 7.35 \$ / TM (tx et redevances exclues)

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-620 Matières brutes – Gravier, sable, ciment, asphalte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résolution 2020-06-156

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 20 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernard Therrien, Maire

Julie Létourneau, Dir. Gén.